



PRATIQUE

Ma sécurité



(https://ville-fontaineleport.fr/sites/ville-fontaineleport.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/burglar-4825202_1280.jpg?itok=YivRdRuj)

masecurite.interieur.gouv.fr (anciennement Moncommissariat.fr) est le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure, police et gendarmerie.

L'utilisateur en toute autonomie

Ma Sécurité donne la possibilité d'être indépendant dans ses démarches grâce à son orienteur « Je suis victime », « Je signale » et « Je m'informe ».

Il permet d'être mieux dirigé et d'accéder aux informations correspondant à sa situation. L'utilisateur peut également parvenir de manière simplifiée à l'ensemble des services numériques totalement dématérialisés comme :

- plainte en ligne pour les arnaques sur internet
- Opération Tranquillité Vacances

ou encore la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes.

www.masecurite.interieur.gouv.fr 



fiche-presentation-ma-securite-site.pdf (/sites/ville-fontaineleport.fr/files/media/downloads/fiche-presentation-ma-securite-site.pdf)

PDF
120.38 Ko



Quelques conseils pour éviter les vols

Attention aux issues.

Veillez à la fermeture des portes et fenêtres, de jour comme de nuit.

Veillez aux accès secondaires (porte de garage, fenêtre entrebâillée, cave, porte donnant sur cour...).

Ne laissez pas vos clefs sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs près de l'entrée...

Ne mentionnez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Attention à ce qui indique aux voleurs, votre absence.

Faites relever votre courrier, Ne laissez pas un répondeur téléphonique,

Demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour...

Attention à ce qui attire les voleurs

Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables.

Ne laissez jamais dans un appartement inoccupé, des objets de valeur, mais déposez-les dans un coffre de banque ou dans un lieu sûr.

Répertoriez vos objets de valeur. Faites de même en ce qui concerne vos carnets de chèques.